

# ADEME, REGION NORD - PAS DE CALAIS

## Etude-action régionale sur l'écomobilité scolaire

Document de synthèse

*Novembre 2013*



Réalisé par :



## Qu'est-ce qu'une démarche d'écomobilité scolaire ?

Est considérée comme démarche d'écomobilité scolaire toute action qui vise à repenser les trajets domicile - établissement scolaire autrement qu'en utilisant la voiture de manière individuelle, à savoir :

- **les démarches globales intégrées** : démarche projet à l'échelle de l'établissement scolaire pour mettre en œuvre un ensemble cohérent d'actions destinées à faciliter l'accessibilité des élèves, des parents d'élèves et des enseignants et à promouvoir les modes alternatifs à la voiture – ce sont les Plans de Déplacements d'Établissement Scolaire (PDES), qui débouchent souvent sur la mise en place des deux autres types de démarches
- **les actions opérationnelles ciblées sur un mode de déplacement** : bus pédestres, bus cyclistes, covoiturage, mise en place d'une ligne de transport et commun, ...
- **les actions / animations opérationnelles ponctuelles** : achat de gilets jaunes, intervention spécifique de sensibilisation dans une école, opération de communication, ...

Dans le cadre de l'étude, il a uniquement été pris en compte les démarches portant sur des établissements scolaires publics ou privés dépendant de l'éducation nationale :

- les établissements scolaires du premier degré (école Maternelle, école Élémentaire)
- les établissements scolaires du second degré (collège, lycée, lycée professionnel)

## Pourquoi une étude-action sur l'écomobilité scolaire ?

La direction régionale Nord - Pas de Calais de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et le Conseil régional Nord - Pas de Calais ont engagé en fin d'année 2012 dans le cadre du FRAMEE (Fonds Régional d'Aide à la Maîtrise de l'Énergie et de l'Environnement), une étude-action sur le sujet de l'écomobilité scolaire, associant les conseils généraux, les inspections académiques, les associations des maires et des fédérations des parents d'élèves. L'objectif est de créer une dynamique, structurer et développer l'écomobilité scolaire sur le territoire régional.

Cette étude-action s'inscrit dans le **cadre plus global de la lutte contre le changement climatique et dans une démarche de mobilisation éco-citoyenne**. Le secteur « transport - mobilité » est le troisième secteur le plus émetteur de Gaz à Effet de Serre (GES), principal gaz responsable du réchauffement climatique, représentant en région 17% des émissions des GES.

L'étude s'inscrit dans la perspective d'amener à limiter les déplacements en voiture individuelle, de favoriser l'émergence de pratiques novatrices et l'aide à la mobilisation d'acteurs sur le territoire régional et ainsi de répondre plus efficacement notamment aux politiques locales de lutte contre le changement climatique (Plan Climat Territorial (PCT), Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE), ...).

L'écomobilité scolaire est un des axes clés du management de la mobilité. Elle apparaît en effet comme un levier stratégique dans la conduite du changement et dans l'exemplarité des comportements.

L'objectif stratégique et opérationnel de la mission était double, d'une part **qualifier l'écomobilité scolaire en région Nord - Pas de Calais** et d'autre part **accompagner la structuration et le développement de dynamiques régionales d'écomobilité**.

Dans une perspective de généralisation et de pérennisation des démarches d'écomobilité scolaire en Nord Pas-de-Calais, la présente mission consistait principalement à :

- réaliser un diagnostic approfondi des pratiques de déplacements domicile - établissements d'enseignement en Nord Pas-de-Calais (écoles primaires, collèges et lycées)
- identifier les démarches d'écomobilité scolaire, en faire une typologie et valoriser les plus exemplaires
- identifier les relais locaux engagés sur le sujet de l'écomobilité scolaire
- émettre des préconisations de développement de l'écomobilité scolaire au regard des typologies d'actions et d'acteurs identifiées et des dynamiques territoriales
- proposer un ou plusieurs scénarii de structuration /organisation et de développement de dynamiques régionales concertées

## La réalisation d'une enquête pour qualifier les pratiques actuelles

Afin de recenser le plus grand nombre de démarches d'écomobilité scolaire sur le territoire (qu'elles soient actuelles ou abandonnées), **une enquête** a été réalisée du 13/02/2013 au 15/03/2013 auprès de l'ensemble des acteurs institutionnels et partenaires du milieu scolaire en région Nord-Pas-de-Calais.

L'enquête a été diffusée à près de 6 000 partenaires dans toute la région, à savoir :

- environ 3 600 établissements scolaires du 1er degré
- environ 700 établissements scolaires du 2nd degré (380 collèges et 320 lycées)
- 1 548 communes
- 91 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)
- 13 Pays
- 14 Autorités Organisatrices de Transports (AOT)
- la Région et les deux Départements
- 23 représentants de diverses associations / fédérations de parents d'élèves (fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP), Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE), ...)
- 22 représentants de divers acteurs et / ou associations traitant de l'environnement (Centre Ressource du Développement Durable (CERDD), Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), ...)

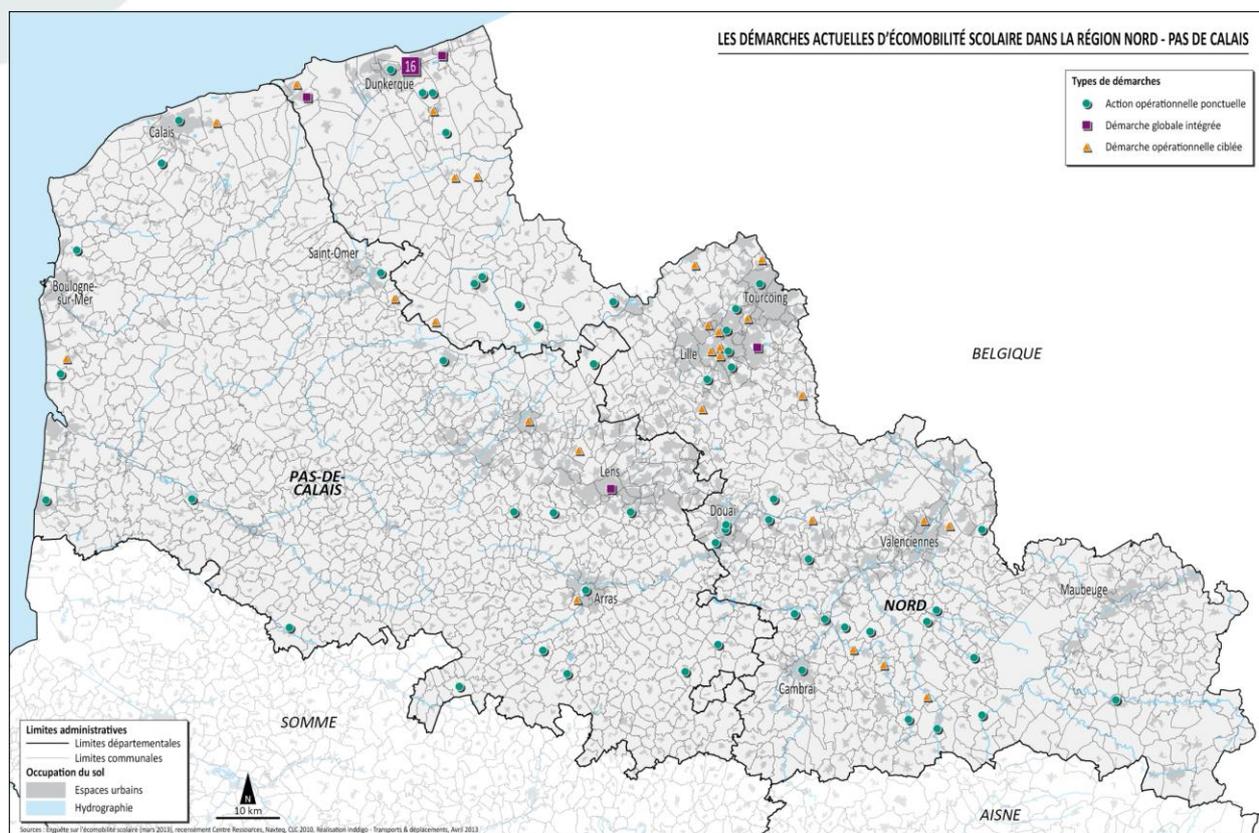
### Une mobilisation significative des acteurs ainsi qu'un réel intérêt manifesté pour l'écomobilité scolaire

Au total, **899 personnes** ont répondu à cette enquête soit un taux de réponse global de 15% (ce taux est de 18% pour les établissements scolaires, et notamment de 32 % pour les collèges).

### Les principaux constats de l'enquête :

- on recense une centaine de démarches actuellement sur le territoire régional
- il existe une grande hétérogénéité dans la terminologie de l'écomobilité scolaire, engendrant une mauvaise compréhension des différents types d'actions existantes (les bus pédestres peuvent être appelés en fonction des territoires et des écoles « Pédibus », « Car à pattes », ...)
- les actions d'animation (réunions / ateliers de sensibilisation à la pratique des modes doux, vélo-école, prévention routière, ...) représentent plus de la moitié des démarches
- les démarches opérationnelles ciblées sur un mode de déplacement et les démarches globales intégrées représentent chacune moins du tiers des démarches actuelles (le bus pédestre représentant l'action opérationnelle la plus fréquemment mise en place en termes d'écomobilité scolaire sur le territoire régional)
- une grande majorité des démarches d'écomobilité scolaire en cours sur le territoire (80 %) concerne des établissements scolaires du 1er degré (des écoles maternelles, et surtout des écoles élémentaires)
- l'année 2011 marque une certaine rupture dans la réalisation de démarches, puisque depuis celle-ci on note un certain essoufflement dans la mise en place d'actions (notamment pour ce qui est des démarches les plus « lourdes » : bus pédestres, bus cyclistes, PDES : Plans de Déplacements Etablissements Scolaires). En parallèle, on constate depuis les années « 2010 », une montée en puissance des actions d'animation sur la pratique des modes doux (sensibilisation, formation, ...) au sein des établissements scolaires
- l'ensemble du territoire régional est concerné par la mise en place de démarches d'écomobilité scolaire, même si on en dénombre aujourd'hui un plus grand nombre dans le département du Nord (74% des démarches)
- l'organisation du portage des démarches sur le territoire fait apparaître une omniprésence des enseignants et des parents d'élèves dans la mise en œuvre durable opérationnelle des actions, le positionnement des associations et des communes (agents communaux notamment) en soutien et en accompagnement des actions
- on estime que près du tiers des démarches engagées sur le territoire ont été abandonnées (de nombreux bus pédestres notamment)

- dans la majorité des cas, les démarches ont été abandonnées par manque d'accompagnement de l'action (départ du porteur, baisse d'implication, ...)
- la question des déplacements scolaires est régulièrement abordée dans les documents de planification des transports sur le territoire (PDU : Plan de Déplacements Urbains, réalisés ou en projet notamment)



La localisation des démarches actuelles d'écomobilité scolaire (INDDIGO - source : enquête 13/02/2013 – 15/03/2013)

## La réalisation de deux séminaires pour préparer l'avenir

Deux séminaires d'échanges sur l'écomobilité scolaire d'une demi-journée ont été organisés.

Divers acteurs du territoire ont pu participer à ces séminaires :

- des établissements scolaires (du 1er et du 2nd degré) des deux départements ayant des démarches en cours, en projet ou abandonnées
- différentes collectivités du territoire (communes, EPCI, AOT, Pays ...)
- divers acteurs du développement durable (CERDD, CPIE, ...)

Le premier séminaire avait quatre objectifs :

1. faire comprendre et apprécier les motivations de l'étude-action
2. connaître la mission du Centre ressource régional en écomobilité
3. partager la connaissance sur les démarches d'écomobilité scolaire (existantes et / ou abandonnées) - *réalisation d'un atelier de travail sur la thématique*
4. engager une réflexion sur les moyens d'encourager l'écomobilité scolaire - *réalisation d'un atelier de travail sur la thématique*

Le second séminaire avait pour but d'échanger, co-construire et partager une stratégie d'intervention pour développer l'écomobilité scolaire sur le territoire régional. Deux objectifs étaient ainsi portés :

1. faire des propositions d'actions à mettre en place
2. proposer un schéma d'organisation des acteurs

### Un binôme établissement-commune au coeur de la réussite et de la durabilité de la démarche

Il est apparu au cours du second séminaire que les communes étaient un acteur clé de l'écomobilité scolaire, et que leur relation avec les établissements constituait un enjeu important facilitant la mise en place et la pérennité dans la durée des démarches.

Cas de figure	Etablissement sco.	Commune	Parents d'élèves	Associations	Enseignements des séminaires
1					<b>Échec à terme</b> (gestion du « turn over »)
2					<b>Échec</b> (si absence de volontariat)
3					<b>Échec à terme</b> (gestion du « turn over »)
4A					<b>Échec à terme</b> (si absence de volontariat)
4B					<b>Réussite</b> si engagement de la commune comme un véritable service public
5					<b>Réussite</b>
6					<b>Réussite</b>

Les différents cas de figure de portage d'une action ciblée sur un mode de déplacement (INDDIGO)

## RECOMMANDATIONS ET PISTES D' ACTIONS

### 1/ Un programme de 24 actions pour développer l'écomobilité scolaire sur le territoire régional

#### Les 5 clefs de réussite d'une démarche d'écomobilité scolaire

Il a été défini 5 clefs de réussite d'une démarche d'écomobilité scolaire à long terme :

1. Une pédagogie à réaliser au fil de l'eau vers toutes les cibles sans attendre qu'une démarche se lance
2. Le volontariat et la collaboration participative OUI mais surtout un portage politique et une animation forts et pérennes
3. Le financement comme nerf de la guerre mais insuffisant sans mise à disposition de moyens techniques et humains
4. Un centre de ressources assurant la veille et animant le réseau mais nécessitant la mise en éveil de tous les partenaires
5. Le lancement d'une démarche comme feu vert au lancement de son suivi et de son évaluation

A partir de l'enquête, d'entretiens et des ateliers de travail des deux séminaires réalisés, **un programme constitué de 24 actions visant à développer les pratiques d'écomobilité scolaire** a été réalisé sur la base de 5 leviers opérationnels : **l'animation, la gouvernance, les outils mis à disposition, les incitations financières, et l'évaluation.**



### **LEVIER A « Animation – réseau » (10 actions)**

- **A#1 //** Travailler à une échelle assurant la proximité
- **A#2 //** Créer une identité régionale sur le sujet de l'écomobilité scolaire
- **A#3 //** Communiquer sur les démarches existantes
- **A#4 //** Faciliter le partage de connaissance / d'expérience
- **A#5 //** Favoriser la contribution d'intervenants extérieurs au sein des établissements scolaires
- **A#6 //** Poursuivre la pédagogie / sensibilisation déjà engagée sur le territoire sur la sécurité
- **A#7 //** Sensibiliser les élèves du secondaire comme du primaire à l'usage des Transports Collectifs
- **A#8 //** Utiliser la réforme des rythmes scolaires pour mettre en place des actions (en faire une opportunité)
- **A#9 //** Communiquer sur les bonnes pratiques sur d'autres territoires en France ainsi qu'à l'étranger
- **A#10 //** Valoriser les démarches spontanées issues du volontariat



### **LEVIER B « Gouvernance » (5 actions)**

- **B#1 //** Convaincre les élus sur la pertinence de l'écomobilité scolaire
- **B#2 //** Sensibiliser les territoires sur les enjeux d'intégrer l'accessibilité des établissements dans leurs politiques de déplacements
- **B#3 //** Impliquer l'éducation nationale
- **B#4 //** Valoriser la relation établissement scolaire - commune
- **B#5 //** Simplifier l'organisation et la lisibilité du réseau d'acteurs



### **LEVIER C « Outils mis à disposition » (4 actions)**

- **C#1 //** Développer des argumentaires de promotion de l'écomobilité scolaire
- **C#2 //** Inscrire le sujet de l'écomobilité scolaire dans les différents documents de planification du territoire
- **C#3 //** Développer un outil de partage d'informations
- **C#4 //** Développer la réalisation de PDES sur le territoire



### **LEVIER D « Incitations financières » (3 actions)**

- **D#1 //** Inciter les territoires à la réalisation de projets d'écomobilité scolaire par la mise en place de financements de projets
- **D#2 //** Identifier les financements actuels et les faire connaître
- **D#3 //** Inciter à la mutualisation de matériels



### **LEVIER E « Evaluation » (2 actions)**

- **E#1 //** Mettre en place des indicateurs de suivi des démarches
- **E#2 //** Assurer une évaluation des actions d'écomobilité scolaire mises en place

## 2/ La structuration des acteurs

Schématiquement, l'organisation des acteurs doit se structurer de la manière suivante :

- un noyau opérationnel de « proximité » constitué par l'établissement scolaire, les parents d'élèves (et les élèves), la commune et éventuellement d'autres acteurs de proximité (les conseils de quartier, les conseils d'écoles, les Conseils Municipaux d'Enfants, ...)
- des acteurs satellites plus ou moins présents en fonction des projets et des territoires
- le Centre ressource régional en écomobilité comme animateur du réseau, qui permet d'assurer du lien entre les différents acteurs satellites

### Le Centre ressource régional en écomobilité : un acteur au cœur du réseau

Le Centre ressource régional en écomobilité constitue un acteur fondamental pour le développement de l'écomobilité scolaire au sein du territoire régional. Il doit constituer le référent, l'ambassadeur de la région Nord Pas-de-Calais sur la thématique de l'écomobilité scolaire (animation de séminaires régionaux, présence à des séminaires nationaux, création de liens avec d'autres centres ressource / observatoires en France et à l'étranger, ...).

Il est à noter que les élèves constituent des acteurs à part entière (impliquer les parents d'élèves pour impliquer les élèves, et réciproquement). Les élèves peuvent également être moteurs dans la mise en place de projets (Conseil Municipal des Enfants, projets pédagogiques, ...).



Principe du schéma d'organisation régional sur l'écomobilité scolaire

## Conclusion

Force est de constater que le sujet de l'écomobilité scolaire en région Nord - Pas de Calais concerne et mobilise aujourd'hui de nombreux acteurs mais manque parfois de structuration et d'un vrai portage politique pour assurer la pérennisation des démarches et des actions dans la durée.

La maturité et les résultats des nombreuses démarches recensées ont démontré leur potentiel social et environnemental mais aussi leur fragilité.

Les acteurs ont exprimé une attente et un réel intérêt pour ce type de démarches. Les premières bonnes pratiques identifiées démontrent la possibilité de les démultiplier tout en veillant à les adapter aux capacités et aux contraintes financières et stratégiques des acteurs locaux.

Les acteurs des territoires ont bien compris que la structuration d'un schéma organisationnel co-construit et partagé avec les décideurs, la mise en œuvre et la mise en visibilité d'actions concrètes, tout en saisissant des opportunités telles que la réforme des rythmes scolaires, sont des éléments incontournables pour accélérer et renforcer la dynamique créée autour de l'écomobilité scolaire.

### Pour en savoir plus :

9 fiches « bonne pratique » ont été réalisées présentant des démarches exemplaires sur le territoire régional, fiches téléchargeables sur les sites Internet du Centre ressource régional en écomobilité ([www.ecomobilite.org](http://www.ecomobilite.org)) et du pôle climat ([www.cerdd.fr](http://www.cerdd.fr))

- Fiche n°1 // Le bus cycliste et le bus pédestre du groupe scolaire Bara Cabanis (Lille) - *action opérationnelle ciblée sur un mode de déplacement (59)*
- Fiche n°2 // Le Plan de Déplacements Scolaires (PDS) du groupe scolaire Péguy-Jaurès (Dunkerque) - *démarche globale intégrée (59)*
- Fiche n°3 // Le lancement des Plans de Déplacements Etablissements Scolaires (PDES) des écoles primaires Oscar-Cléret & La Fontaine (Arras) - *démarche globale intégrée (62)*
- Fiche n°4 // Le permis piéton de l'école primaire mixte de Saint-Tricat - *action d'animation (62)*
- Fiche n°5 // Le vélobus municipal de la ville de Wasquehal - *action opérationnelle sur un mode de déplacement (59)*
- Fiche n°6 // Le permis piéton et la sortie pédagogique vélo de l'école primaire Victor Duruy (Iwuy) - *action d'animation (59)*
- Fiche n°7 // Deux journées évènementielles vélos au collège du Lazaro (Marcq-en-Baroeul) - *action d'animation (59)*
- Fiche n°8 // Le Plan de Déplacements Etablissement Scolaire (PDES) du Lycée Auguste Béhal (Lens) - *démarche globale intégrée (62)*
- Fiche n°9 // La Vélo Ecole du Douaisis en école primaire - *action d'animation (59)*

### Acteurs et sites Internet

- Centre ressource régional en écomobilité : [www.ecomobilite.org](http://www.ecomobilite.org)
- ADEME : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)
- Conseil Régional Nord-Pas de Calais : [www.nordpasdecalais.fr](http://www.nordpasdecalais.fr)
- Conseil général du Nord : [www.lenord.fr](http://www.lenord.fr)
- Conseil général du Pas-de-Calais : [www.pasdecalais.fr](http://www.pasdecalais.fr)
- Pôle Climat : [www.cerdd.org](http://www.cerdd.org)